

PRÉSENTATION

Les usages de l'information géographique, décrivant le territoire ou servant à appréhender les phénomènes qui s'y rapportent, ont fortement évolué dans les dernières années, notamment avec l'essor des technologies mobiles de communication qui conduit à la circulation d'un très grand nombre de données auxquelles est associée une localisation. Ces usages concernent aujourd'hui aussi bien la vie courante que tous les secteurs de l'activité économique, administrative, industrielle et sociale.

L'IGN en tant qu'opérateur de référence et expert public en matière d'information géographique s'est adapté au développement d'une société de la géolocalisation en développant une nouvelle offre de données et de services pour répondre aux questions de plus en plus précises qui émergent dans le cadre des politiques publiques, que ce soit dans le domaine de la défense nationale, du développement économique et de l'emploi, de la politique forestière, de l'aménagement et de l'égalité des territoires, du développement durable, de la prévention des risques ou encore dans celui de la politique agricole... Le renforcement de ses relations avec l'ensemble des acteurs publics, notamment des collectivités territoriales, permet également à l'IGN de jouer un rôle fédérateur, garantissant la cohérence de tous les référentiels relatifs au territoire national, et d'étendre son rôle de guichet centralisateur en matière de diffusion de données multi-thématiques.

Fort de cette expérience, l'Institut souhaite poursuivre la réflexion sur le rôle et la place des données géolocalisées qui ne devraient que s'amplifier dans les années à venir. Dans le cadre de ses missions et son champ de compétences, il crée aujourd'hui les Ateliers de l'IGN, cycle de rendez-vous à l'occasion desquels seront abordées des problématiques liées aux données géographiques. Ces ateliers sont conçus comme un lieu de rencontres et d'échanges entre des acteurs publics et des membres de la société civile.

L'objectif est de confronter les expériences, de croiser les compétences, de faire émerger des pistes de nouveaux services à apporter au public, de créer des synergies. Un cahier d'acteurs sera édité en fin de cycle. C'est aussi une manière de contribuer à une vision partagée de ce que pourrait être la géolocalisation au service de la société et des politiques publiques.

LA PROBLÉMATIQUE 2014

Comment l'information géolocalisée fait-elle évoluer les services publics ?

Bénéficiant des possibilités d'interconnexion permanente offertes par les réseaux de communication, les technologies de l'information tirent profit d'une connaissance accrue des relations entre les individus, les objets et leur environnement pour simplifier au quotidien l'accès aux données d'intérêt, ainsi que leur usage.

Ces relations reposent avant tout sur la géolocalisation de l'utilisateur, des éléments de contexte auxquels il s'intéresse et des informations qui s'y rapportent. La multiplication des terminaux mobiles et des objets connectés, en réponse à la demande croissante des usagers, conduit ainsi au développement de la composante géographique de l'information échangée, servant de clé pour le croisement de tous types de données.

Les grands acteurs de l'économie numérique, tirant leur force de leur approche mondiale et de l'utilisation d'informations de localisation souvent collectées auprès des utilisateurs eux-mêmes, ont une grande capacité à mettre sur le marché de nouveaux services intégrant des problématiques auxquelles les informations géolocalisées apportent de plus en plus de réponses. A l'heure où les données descriptives du territoire accompagnent les politiques publiques, l'entretien de référentiels nationaux en matière d'information géographique constitue un élément essentiel d'autonomie d'appréciation de l'État.

Pour répondre plus largement aux attentes de la société, sans pour autant chercher à concurrencer les majors de l'Internet, on peut s'interroger sur la façon de valoriser ces référentiels d'autorité en termes de services proposés aux citoyens. Dans le contexte marqué par la volonté du Gouvernement d'ouvrir l'accès à l'ensemble des données publiques (open data), l'occasion se présente de repenser les services publics qui s'appuieraient sur les socles de localisation constitués en vue de les rendre plus modernes, simples et rapides, et ce dans une logique d'amplification de la e-administration.

En d'autres termes, le moment est venu de repenser les services publics à la lumière de ce que pourrait apporter l'information géographique comme levier de modernisation de l'action publique.

▼ TROIS SÉRIES DE RENCONTRES DES ATELIERS DE IGN 2014

Jeudi 15 mai 2014 *Quels sont les besoins des institutions et des usagers ?*

Les professionnels publics ou privés souhaitent appréhender, dans leur domaine d'intervention, les phénomènes en lien avec le territoire qui ont une influence sur leur activité.

Les citoyens ont également une forte appétence pour les nouveaux usages de l'information localisée qui leur permettent de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent et de participer aux décisions publiques. Dans ce cadre, la question est de savoir ce que les services publics doivent mettre à disposition, à l'ère numérique et de la montée en puissance de l'échange collaboratif d'informations géolocalisées, pour mieux répondre aux diverses attentes des usagers. Il ne s'agit pas de concurrencer les applications privées qui se créent chaque jour sur la base de données localisées mais d'apporter une offre publique complémentaire, pouvant soutenir l'activité économique tout en répondant aux enjeux d'un service faisant autorité, neutre, et apte à moderniser l'action publique.

- Quelles sont les attentes des usagers en matière de service public numérique de demain ?
- Comment les institutions peuvent-elles mieux utiliser les données géolocalisées pour répondre aux besoins des citoyens ?
- Quelles sont les attentes des entreprises et comment apporter des services et des données utiles à leur développement ?

Mercredi 18 juin 2014 *Quelle synergie des acteurs publics ?*

Si le métier de l'IGN n'est pas d'élaborer lui-même toutes les données thématiques qui permettraient de répondre aux attentes des différents domaines applicatifs en lien avec le territoire, il peut assurer, par son savoir-faire et ses compétences, un rôle d'ensemblier de diverses données, produites en propre ou par des partenaires.

De fait, diverses instances publiques locales ou nationales produisent des données en lien avec le territoire qui, si elles étaient mutualisées, agrégées et organisées, ouvriraient la voie à de nouveaux services.

- En matière d'open data, quelles données géolocalisées devraient être diffusées et pour quels services ?
- Quelle serait l'apport d'une approche de plateforme ou de guichet unique pour centraliser toutes les données et services proposés par la sphère publique en matière d'information en lien avec le territoire ?
- Quelles dispositions organisationnelles et réglementaires devraient accompagner cette approche ?

Jeudi 10 juillet 2014 *Quel modèle économique mettre en place ?*

Des contraintes budgétaires durables s'imposent à la sphère publique. Au niveau national, les redevances perçues pour l'utilisation des données géographiques de l'IGN contribuent jusqu'à présent à couvrir une part des coûts d'entretien de ces données.

Dans le cadre de la politique d'open data fixée par le gouvernement, les opérateurs comme l'INSEE ou l'IGN font évoluer leur modèle économique pour offrir plus de données gratuites et réduire le montant des redevances pour les autres données. Cela pose la question du financement de l'entretien des données.

- Jusqu'où les produits du service public doivent-ils être gratuits pour tous ?
- Les redevances associées aux services visant à faciliter l'usage des données peuvent-elles financer l'entretien de ces données ?
- Si les données de base liées aux besoins essentiels doivent être gratuites, doit-il en être de même pour les données plus élaborées qui résultent d'un service de traitement plus élaboré ?

LA MÉTHODE DE DIALOGUE DES ATELIERS

La démarche regroupe des représentants d'organisme public, d'administration, d'entreprises, des élus ou encore des universitaires, des spécialistes des domaines traités, souhaitant participer à la réflexion. Les intervenants sont invités à présenter leur avis, position et proposition pour enrichir le débat.

Déroulement de chaque atelier :

- **8h45** *Accueil - café*
- **9h15** *Introduction de l'Atelier par Pascal Berteaud, directeur général de l'IGN*
- **9h30** *1ère partie: tour de table des intervenants*
- **11h15** *2ème partie: débat des intervenants à partir des questions clés*
- **12h00** *Conclusion*

L'édition d'un cahier clôturera chaque cycle de rencontres.